

La clinique de l'Anjou ouvre dix lits en réanimation

Angers. Pour soutenir le centre hospitalier universitaire, elle ouvre dix lits de réanimation pour les patients non atteints par le Covid-19. Elle n'exclut pas d'accueillir des personnes touchées par le virus.

À la demande de l'agence régionale de santé (ARS), la clinique de l'Anjou a proposé d'ouvrir dix lits au sein d'un nouveau service de réanimation, depuis hier, pour soulager le centre hospitalier universitaire d'Angers (CHU).

Des places pour soigner des patients qui ne souffrent pas du Covid-19 et qui nécessiteraient une oxygénation renforcée après des opérations du thorax ou bien de l'appareil digestif. « À la suite d'une conférence téléphonique en l'ARS et le CHU, on a pu rapidement partager nos protocoles de soins. C'est aussi parti des médecins anesthésistes de la ville qui se connaissent bien et qui échangent sur leurs groupes sur les réseaux sociaux », souligne Fabien Jayet, directeur des soins et de la qualité à la clinique de l'Anjou.

« Délester des prises en charge classiques »

L'établissement a réduit de 60 % son activité. Ce qui permet de rediriger les forces. Ainsi, les installations sont opérationnelles et devaient accueillir leur premier patient dès hier. Leur stratégie est donc de « concentrer les patients touchés par le Covid-19 dans les réanimations au CHU, pour que nous puissions les délester des prises en charge classiques et créer de la place dans les services de réanimation à l'hôpital », ajoute-t-il.

Avec l'appui de leurs directions, le docteur Alain Mercat, chef du service de réanimation au CHU d'Angers, et le docteur Bertrand Tesson, référent dans le domaine à la clinique de l'Anjou, ont mis en place ensemble ce dispositif, en un temps record. Car « il faut normalement plusieurs mois pour ouvrir ce type de service, on a obtenu vendredi [27 mars] la réponse de l'ARS », précise Fabien Jayet.



À la clinique de l'Anjou, à Angers, dix lits de réanimation pour les patients qui ne sont pas atteints par le Covid-19 sont disponibles depuis lundi, pour soulager les services du CHU d'Angers (photo d'illustration).

Il leur a fallu repenser entièrement leur organisation. En matière de matériel d'abord. Respirateurs, pompes à perfusion, moniteurs pour suivre l'état du patient équipent chacune des chambres. « C'est aussi un défi en termes humains. La réanimation nécessite qu'une quarantaine de soignants tournent toutes les 12 heures pour ces dix patients, avec deux à trois anesthésistes, quatre infirmiers et trois aides soignants », complète Fabien Jayet. Ils proviennent de différents services de la clinique, notamment du bloc opé-

atoire. Pour le moment, ces patients, qui devraient être accueillis dans ce nouveau service, pourraient être gardés « entre une à quatre semaines ».

Prêts à accueillir les patients atteints par le Covid-19

Mais la clinique de l'Anjou n'exclut pas d'accueillir des patients atteints par le Covid-19, en vue du pic de propagation du virus prévu aux alentours du 10 avril. « Ça dépendra de l'épidémie et de la capacité du CHU d'Angers. On est prêts à accueillir les patients du Covid-19, on a le

matériel de protection et le personnel pour », répond Fabien Jayet. Avant d'ajouter : « Nos équipes sont soudées. On devrait peut-être bénéficier un peu plus dans notre région du confinement et avoir le moins de cas possible ».

L'inquiétude a largement laissé place à l'action depuis le début de l'épidémie. Avant de recevoir le soutien de la clinique de l'Anjou, le CHU d'Angers avait transféré dans ses unités, jeudi dernier, six patients originaires des hôpitaux du Grand Est.

Victoria GEFFARD.

Solidaires demande le report des impôts

Le syndicat Solidaires finances publiques demande le report des échéances fiscales, dont la campagne de l'impôt sur le revenu.



Pour Solidaires finances publiques, le refus du report de cette campagne déclarative de l'impôt sur le revenu serait « incompréhensible ».

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

À l'arrivée du printemps, la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu bat son plein. Mais ça, c'était avant. Avant le confinement pour lutter contre le coronavirus, en l'occurrence. Pour le syndicat Solidaires finances publiques, c'est bien simple : cette campagne, il faut la reporter. Entre autres.

« Notre organisation plaide depuis des semaines pour un report du début de campagne d'impôts sur le revenu et plus largement de l'ensemble des échéances fiscales, souligne Solidaires, dans un communiqué. Cette demande se justifie par la mise en application des consignes notamment de limiter les déplacements des populations. »

« Prise de risque »

Le syndicat estime qu'« avec près de 120 000 particuliers accueillis, chaque année, aux guichets des finances publiques de Maine-et-Loire, lancer la campagne d'impôt sur le revenu constituerait une prise de risque pour la santé des agentes et des agents des finances publiques, mais aussi pour celle des contribuables ».

blés ».

Par ailleurs, l'organisation syndicale souligne qu'un lancement en cette période « remettrait en cause l'organisation interne mise en œuvre ces derniers jours, qui limite la présence physique des agentes et agents et privilégie le télétravail. »

Et de poursuivre : « En effet, le lancement de la campagne, même en la limitant au niveau de la réception physique, suscitera des sollicitations par téléphone et par mails de la part des contribuables. Par voie de conséquence, la charge de travail induite nécessitera une présence physique plus importante des personnels [...] dans un contexte où, comme de nombreux salariés du privé et du public, les agents et les agentes des finances publiques ne disposent que de très peu, voire pas du tout de dispositifs de protection. »

Pour Solidaires finances publiques, donc, « le report de cette campagne déclarative constitue une exigence nécessaire et responsable au regard de la situation d'urgence sanitaire ».

« Nos cabinets sont ouverts, sans patient infecté »

Les médecins généralistes du territoire lancent un nouvel appel aux patients hors Covid-19 : il y a nécessité et urgence à continuer à entretenir les parcours de soins.

Dans une lettre ouverte aux patients du Maine-et-Loire, les médecins généralistes tirent, une nouvelle fois, la sonnette d'alarme. Par la voix du docteur Olivier Leroy, médecin responsable des centres Coville-49 du Maine-et-Loire, ils demandent aux personnes confinées de continuer à privilégier leurs soins de santé.

« À nos patients,

Nous traversons depuis plusieurs semaines une période difficile de notre Histoire. L'épidémie de Covid-19 qui frappe la France et le monde entier nous oblige à modifier nos habitudes. Notre regard sur la situation ne passe que par les informations reçues des médias et des réseaux sociaux. Aujourd'hui, vous avez peur et nous le comprenons.

Depuis dix jours, pour faire face à la crise sanitaire et éviter les situations dramatiques de certaines régions de la France, l'ensemble des médecins du département [du Maine-et-Loire] ont ouvert des « centres Covid », en dehors des cabinets médicaux habituels. Ces centres sont destinés à recevoir tous les patients suspects de coronavirus pour être examinés et correctement pris en charge. Il s'agit du réseau Coville-49, pionnier sur l'ensemble du territoire français. L'objectif est de ne plus avoir de patients suspects de Covid-19 dans les cabinets habituels, afin de protéger ceux et celles qui ont besoin de suivi médical régulier.

C'est pourquoi, les cabinets médicaux restent ouverts, sans patient infecté, afin de continuer à vous soigner.

L'inquiétude croissante de certain(e)s vous empêche de consulter votre médecin traitant habituel pour des problèmes de santé sans lien avec le coronavirus. Depuis plusieurs jours, nous sommes confrontés à des situations d'extrême gravité à cause du retard de prise en charge : infarctus, accident vasculaire cérébral, appendicite...

Nous tenions à vous rappeler que nous avons tout mis en œuvre pour



Le Dr Olivier Leroy, coordinateur du plan Coville-49 et des centres de consultations pour le Covid-19 : « Les cabinets médicaux restent ouverts, sans patient infecté. »

PHOTO : DR

vous rassurer et continuer à vous soigner. Aujourd'hui, vous restez confinés comme il se doit. Mais vous ne devez pas oublier de vous soigner.

Vous patients qui êtes fragiles, vous parents de nourrissons et d'enfants, vous qui attendez un bébé, ne vous oubliez pas.

Nous devons continuer à vous protéger, à vous traiter, à vous vacciner pour ne pas rajouter des problèmes de santé qui auraient pu être évités, pour ne pas surcharger nos services hospitaliers déjà débordés.

Le confinement est nécessaire pour les gestes du quotidien, mais le

confinement ne doit pas empêcher de se soigner. >>>

Dr Olivier LEROY, médecin responsable des Centres Coville49, coordinateur Coville-49, au nom de tous les médecins généralistes et spécialistes du Maine-et-Loire.

Le Maine-et-Loire en bref

Personnel soignant : un service de transport vers l'hôpital de Saumur

Hier, dans un communiqué, le conseil régional a annoncé la création d'un service de transport par car Aléop, pour celles et ceux qui travaillent à l'hôpital de Saumur.

« Pour répondre au besoin spécifique du centre hospitalier de Saumur de pouvoir disposer d'un service de transport dédié permettant l'ache-

minement d'une dizaine de médecins domiciliés à Angers et exerçant à Saumur, la Région met en place un service autocar du lundi au vendredi. »

Les horaires : départ Angers (place Lafayette) : 7 h 30, arrivée Saumur à 8 h 30. Retour : départ Saumur : 18 h 40, arrivée Angers à 19 h 40.

Cet autocar desservira aussi la commune de Coutures (8 h 10 et 19 h 15). Ce service gratuit sera accessible à l'ensemble du personnel soignant de Saumur, dans le respect des consignes de sécurité sanitaire : un siège sur deux sera occupé, permettant de transporter 30 passagers maximum.

La collecte choletaise de sang est agréée

Cholet. Covid-19 ou pas, les besoins en produits sanguins ne changent pas. L'organisation des dons, si. Un exemple à valeur régionale.



Samedi, à Cholet, 175 personnes ont pu donner leur sang dans des conditions sanitaires strictes exigées par l'épidémie de coronavirus, mais la collecte a néanmoins eu lieu.

PHOTO : ARCHIVES ANTOINE VICTOR

« L'expérience est réussie. Maintenant, nous allons pouvoir la dupliquer dans l'ensemble de notre région. »

Samedi matin, à Cholet, 175 personnes ont donné leur sang dans le cadre d'une collecte inédite par les conditions de son déroulement : pré-accueil avec lavage de mains et premier questionnaire, entrée et sortie distinctes, collation totalement soude, désinfection complète du poste de don après chaque prélèvement...

Pour l'antenne régionale (Pays de la Loire et Centre Val de Loire) de l'Établissement français du sang (EFS), qui la supervisait, elle avait valeur de « test ». « Les besoins en sang et l'épidémie de Covid-19 ne sont pas corrélés, l'approvisionnement reste nécessaire pour les pathologies habituelles », explique la chargée de communication de l'EFS Centre-Pays de la Loire.

Seize lits au lieu de 24

Il fallait donc adapter l'organisation habituelle aux règles sanitaires nouvelles. « Cholet a été choisie parce que les résultats des collectes qui y ont lieu dépassent souvent les

objectifs », poursuit-on à l'établissement français du sang.

La règle numéro un – prise de rendez-vous préalable (1) – a bien fonctionné pour Cholet : 192 personnes s'étaient inscrites ; la jauge prévue par l'EFS a été atteinte en à peine une journée, la semaine dernière.

« Samedi matin, 183 de ces inscrits se sont effectivement présentés. Il y a eu huit refus. 175 prélèvements ont été effectués », explique Marie-Noëlle Chassieriau, chargée de l'administration et du secrétariat à l'association des donneurs de sang du Choletais qui met ses bénévoles à la disposition de l'EFS.

Seize lits, au lieu de 24 lors des collectes précédentes, étaient proposés, pour une durée par don d'environ une heure et demie, contre une heure d'habitude où il n'est pas rare d'atteindre les 300 prélèvements en une collecte.

Marie-Anne SALVAT.

(1) En temps normal, n'importe qui peut se présenter à une collecte de sang. Même si le prélèvement n'est pas automatique : un entretien préalable au don permet de repérer des contre-indications.